



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 janvier 2016

# Concours #InstantCitoyen en Vendée: partagez une vidéo ou une image de votre engagement citoyen

**Revendiquer les valeurs de la République, c'est d'abord les mettre en œuvre dans des engagements concrets.**

**En ce début d'année 2016, le préfet de la Vendée organise un grand concours #InstantCitoyen afin que les jeunes du département partagent une de leurs expériences citoyennes ou leur(s) projet(s) dans ce domaine.**

« Du **19 janvier au 25 mars 2016** partagez vos photos et/ou vos vidéos mettant en scène votre engagement de citoyens afin d'en faire la promotion auprès des autres jeunes du département ».

### Qui peut participer ?

Les jeunes à partir de 12 ans et jusqu'à 25 ans résidant dans le département.

### Comment participer ?

**Les candidats devront partager une courte vidéo (entre 30 secondes et 3 minutes) et/ou une photo mettant en scène et valorisant, de manière originale et créative, leur engagement citoyen : bénévolat associatif, bénévoles, service civique, jeunes réservistes, sapeurs-pompiers volontaires, secouristes...ou tout autre démarche ou projet en ce sens.**

### Les participants pourront partager leurs réalisations / propositions :

- via Twitter avec le mot-clé #InstantCitoyen
- via Facebook en taguant sur la photo/vidéo la page « Préfet de la Vendée »
- par mail à l'adresse : [pref-communication@vendee.gouv.fr](mailto:pref-communication@vendee.gouv.fr)

Les participants devront mentionner leur prénom et nom, adresse postale et/ou adresse mail (s'ils ne participent pas via Facebook) et donner un titre à leurs vidéos/photos.

### Quels sont les prix du concours ?

- pour la meilleure photo : 1 GoPro ;
- pour la meilleure vidéo : 1 GoPro ;
- pour les 3 autres meilleures vidéos et photos : une journée d'immersion avec les sapeurs pompiers de Vendée, une journée avec la gendarmerie nationale, une journée avec la police nationale, un stage de formation aux premiers secours.

